



## Problème déclaration salaires bruts sur attestation employeur

Par **Paulinee**, le **05/03/2025** à **17:30**

Bonjour,

Je viens de quitter une entreprise de BTP, mon attestation employeur indique au niveau des salaires bruts une rémunération mensuelle qui ne correspond pas aux salaires bruts de mes bulletins, et ce soit disant car mes congés payés étant versées par une caisse spéciale du BTP, il faut déduire ces sommes de mes salaires, or, sur les mois où des congés ont été pris, j'ai déjà eu une déduction sur les bulletins de paie et donc sur ma rémunération, je ne comprends pas pourquoi déduire une seconde fois les indemnités cp de mes salaires bruts qui avaient déjà été diminués par la retenue sur les bulletins des absences congés non rémunérés, pourriez vous m'aider à y voir plus clair svp ?merci !